

Wervel-texte

L'opinion sur la terre, du groupe Flamand « Wervel ».

1)

Une politique durable de l'agriculture et de l'alimentation est composée d'une série de principes de base. Une de ces principes est, qu'il faut produire l'alimentation le plus près possible. Dans la mesure où terre, climat, surface disponible, etc le permettent, le mieux est de produire à proximité. Sous les aspects sociaux et écologiques, c'est le plus souhaitable.

Ce principe a beaucoup de conséquences, même pour une petite région comme la Flandre avec ses 6 millions d'habitants. Car, ça veut dire, qu'il faut réserver à la longue durée de la terre pour la production de la nourriture. Pérenniser la disponibilité de la terre agricole est un facteur décisif pour une politique agricole et alimentaire durable.

Créer seulement un paysage de loisirs/poumon vert/parc n'est pas pour Wervel une option pour la région périurbaine de la Flandre.

C'est alors essentiel que le gouvernement ne limite pas la politique agricole à une politique des prix du marché. Il nous faut une vraie stratégie territoriale, qui sort du constat que la terre n'est pas un outil de production comme les autres. C'est cruciale de souligner que la terre n'est pas exponentielle. La quantité de terre disponible ne dépend pas du marché, mais elle dépend surtout d'un concept d'aménagement du territoire. C'est dans ce concept qu'on définit la quantité de terre disponible pour l'agriculture. Et cette terre est limitée dans la région de Flandre peuplée, très dense, où il existe tellement de concurrence. On a besoin de beaucoup d'espace pour l'habitat, les activités économiques et nécessairement- nous ne le nions pas- pour la récréation. Il faut de la place pour les golfes, les sentiers de promenade/vélo/équestre, des lacs pour la pêche et les jardins et potagers d'amateurs. Actuellement, ces activités sont considérées plus importantes que l'agriculture, entre autre parce que ces terres se vendent plus chères; l'agriculture n'a que à se retirer!

Un autre facteur est le changement de la PAC. Avant, les subventions étaient couplées à la terre et les productions. Ca, c'est fini. Les aides sont découplées. Mais il est toujours nécessaire d'avoir de la terre pour recevoir ces paiements uniques. Si on reçoit des quotas pour du sucre ou du lait, il faut de la terre. Et si tu produis avec l'élevage du fumier, il faut de la terre pour l'épandre. C'est logique, mais ça met l'accès à la terre sous une énorme pression. Que les plus forts (lire: les plus riches) ont aujourd'hui accès à la terre. Et nous laissons encore à côté l'achat spéculatif de la terre agricole pour des autres objectifs.

2)

Tous ces éléments ont résulté en Flandre à des prix inimaginables de la terre. Ici et là ces prix montent jusqu'à 25.000 Euros/ha. Économiquement c'est absurde. Jamais on peut gagner assez avec la production de la nourriture pour rentabiliser ces investissements. Qui veut faire de l'agriculture doit être riche. L'accès à la terre est désespérément barré.

C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir, à côté d'une politique agricole durable en même temps une politique foncière. La terre qui produit notre nourriture est trop fragile pour la soumettre aux caprices du marché. On peut même se demander si c'est raisonnable, que la terre est quelque chose qu'on peut s'approprier. Comme l'air et l'eau, la terre appartient à tout le monde, ou plutôt à personne. Car la terre sous nos pieds appartient d'abord à soi même. Seulement la personne qui garantit une utilisation respectueuse de la terre doit avoir le droit à l'accès. Pour Wervel, le mot « propriété de la terre » peut disparaître du dictionnaire. Ce n'est que l'utilisation qui compte. Et là, le pouvoir public a une responsabilité politique importante.

Néanmoins, finir avec le droit de posséder de la terre n'est pas pour demain. Il ne faut pas se fixer la dessus. Ce qui reste cruciale est une politique foncière dans laquelle l'utilisateur de la terre est

prioritaire. D'abord c'est la politique d'aménagement du territoire qui doit être claire et lisible. Définir la place de chacun est urgent. Actuellement les lois sur l'environnement, la gestion des territoires naturels et agricoles sont contradictoires. Toutes ces contradictions, doublures et oublis doivent être dénoués pour créer plus de clarté pour les utilisateurs. Clarté sur la limitation des terres agricoles par rapport aux espaces naturels, par exemple par un cadastre des parcelles et leurs destinations.

3)

C'est également essentiel de créer des mesures concernant la complémentarité des fonctions des espaces de production et les espaces naturels. Nous ne croyons pas en des bornes strictes entre agriculture et nature; ni au niveau territorial, ni au niveau des parcelles, nous souhaitons une distinction stricte. Nous sommes persuadés, qu'il existe une grande synergie entre agriculture et nature et il faut en profiter. La définition des fonctions de ces territoires synergiques peut être un pas dans la bonne direction.

Mais pour un vrai plan structurel, nous voulons aller plus loin. Ne pas faire une distinction stricte est important, mais il reste toujours une différence entre une parcelle maraîchère et une parcelle de bruyère. Des fonctions principales doivent continuer d'exister pour les territoires, mais au lieu d'une distinction stricte entre terrain agricole et terrain naturel, nous choisissons pour des territoires avec fonction principale la production de la nourriture, des autres avec fonction principale des écosystèmes ou la récréation, etc. De cette façon, ce n'est pas d'avance claire qui gèrera ces terres, mais il est au moins bien défini à quoi elles doivent servir. Ça ne veut pas dire, bien sûr, que des terrains agricoles n'ont pas une vocation naturelle. Ça ne veut pas non plus dire qu'on n'a pas besoin des territoires mixtes avec par exemple l'exploitation forestière. Mais ça veut dire que la fonction principale d'une territoire définit les conditions et normes, par exemple d'épandage du fumier, drainage/irrigation, etc.

Un paysan peut très bien être impliqué dans la gestion d'un écosystème, mais dans ce cas, la production alimentaire n'est pas prioritaire. Aussi des paysans « non-professionnels » peuvent produire de la nourriture dans des zones plutôt alimentaires. Mais là, les activités récréatives (manèges, gazons, golfes, etc.) ont leur place plutôt dans une autre zone.

Cette politique, nous y sommes convaincus, organisera plus efficacement l'utilisation de la terre et augmentera la possibilité d'installation des jeunes agriculteurs. C'est essentiel pour une agriculture durable. C'est essentiel, mais pas suffisant! Nous avons encore besoin d'autres mesures pour assurer cet accès au foncier. Il faut créer un vrai cadastre d'utilisation, ce qui permettrait un contrôle efficace des parcelles. Ces parcelles, qui sont actuellement quelquefois en friche ou occupé en circuit gris ou noir.

Le gouvernement a aussi la possibilité d'acheter de la terre. Actuellement ça se fait, mais jamais pour stimuler l'utilisation agricole. Au contraire, les collectivités locales achètent de bonnes terres agricoles pour changer ensuite sa destination. Cette pratique doit s'arrêter. Si l'état ou les collectivités achètent de la terre, ça ne devrait pas être pour lui donner ensuite une autre destination que celle fixée dans le cadastre d'utilisation. Et c'est pareil pour les autres acheteurs; chasseurs, conservatoires, organisations forestières, agents immobiliers, etc.

C'est peut-être un peu sévère, mais ça pourra marcher.

4)

C'est évident que le pouvoir public et les collectivités locales peuvent acheter, ou garder des terres dans une territoire avec destination agricole. C'est même souhaitable, sous condition, qu'elle sera utilisée pour la production agricole et donc louée à des agriculteurs. Actuellement, les pouvoirs publics ont, au contraire, une tendance de plutôt vendre les terres agricoles qu'ils possèdent. C'est regrettable mais, vu leurs objectifs actuels, compréhensible.

Nous plaidons néanmoins pour que le pouvoir public crée une politique d'achat des terres agricoles, comme il le fait pour des zones sensibles au point de vue équilibre écologique, ou pour des terrains

de loisirs ou des forêts. Et qu'il crée un budget pour cela. Ces terrains peuvent après être loués aux agriculteurs avec des conditions écologiques. Le mieux serait de commencer ces actions dans des zones mixtes agricoles/naturelles. C'est le plus facile pour y construire une gestion avec un grand degré de durabilité. Moins de paysans seront propriétaires, mais tant pis. L'accès au foncier est le plus important.

Bien sûr, ce n'est pas réaliste d'essayer de mettre toutes les terres agricoles dans les mains du pouvoir public. Ce qui compte c'est de trouver des propriétaires qui veulent louer à des agriculteurs. Et là on arrive au vrai problème! Selon les statistiques, 2/3 de la terre est loué, mais personne connaît le pourcentage qui est formellement loué. Beaucoup des terres sont officieusement mises à disposition. Aucun riche Flamand a envie d'investir dans des terres agricoles et s'il le fait, il le fait officieusement pour éviter les lois sur la ferme et dès qu'il peut il changera la rentabilité agricole très basse pour une utilisation plus rémunératrice. La loi de ferme est caduque, il faut le reconnaître. La réformer est nécessaire mais ça sera difficile.

5)

Une nouvelle loi de ferme doit tenir compte de l'aspect environnemental de la gestion agricole. Actuellement on n'a pas le droit d'exiger dans un bail des conditions écologiques. Ca n'est possible que si on donne un ferme gratuit. Il faut donc dans une nouvelle loi inclure la possibilité d'un bail écologique. Mais ça ne résout toujours pas le problème des prix! Il sera souhaitable que le gouvernement prenne l'initiative de proposer des nouvelles formes de propriété de la terre. Des sociétés d'actionnaires dans lesquelles les consommateurs participent est une des possibilités. [voir« Land in Zicht » en Belgique ou Terre de Liens en France. SW].

Mais ce n'est pas la seule; l'aspect fiscal avec une taxe selon le revenu cadastral peut jouer un rôle directif.

Des terres formellement données en ferme pourraient être exclues de ces taxes cadastrales. D'un autre côté pourrait-on lourdement taxer des terres agricoles qui ne sont pas utilisées comme telles. Cette mesure stimulerait les propriétaires à louer leurs terres et elle augmenteraient la production locale.

C'est clair le pouvoir public doit réagir, car actuellement il n'existe pas une politique agricole cohérente.

6)

L'empreinte écologique.

Eau, terre agricole, terrain de stockage des déchets sont tous disponibles en quantité limitée. Mais combien en utilise-t-on précisément? On peut exprimer cette quantité en « empreinte écologique », qui exprime combien de bonne terre chacun utilise pour sa consommation. On peut le calculer pour un homme, un pays ou un produit. Nous, dans le Nord nous vivons sur des pieds géants. Un citoyen Belge utilise 4,9 ha, alors qu'il n'a que 1,8 ha de disponible. Nous écrasons et le milieu et des autres citoyens du monde. Car le sol qu'on utilise en trop se situe dans le Sud de la planète.

Heureusement nous pouvons réagir. Un changement de notre consommation influence le milieu et le Sud. [NB. Ici suivent dans le texte des chiffres sur l'utilisation de la terre en Flandres. SW]

7)

Qu'est ce que nous devons produire sur notre terre? Nous tenons compte de certains principes de base importants :

- Produire le plus près possible
- Produire nous mêmes les protéines pour l'élevage.
- Ne pas polluer le milieu

- Promouvoir, par la transformation des produits de base à la ferme, la diversification et la valeur ajoutée.
- L'agriculteur doit être indépendant et il doit pouvoir contrôler sa propre entreprise et sa production.
- Le prix des produits agricoles doit correspondre aux frais de production, couplé à une maîtrise de production (Quota!), pour éviter le système des subventions, de dumping, des surplus sur le marché mondial.
- Il faut penser global et manger local.
- Il faut améliorer la coopération entre agriculture, gestion environnementale et développement de pays du Sud.

Résumé

1)

Même dans une région densément peuplée, comme la Flandre en Belgique, il faut réserver des terres, pour pérenniser la production alimentaire de proximité. C'est un des principes de base d'une politique agricole durable.

La conséquence est qu'il faut créer une politique foncière pour contrer la spéculation. Si la terre est traitée comme une marchandise ordinaire, l'agriculture disparaît!

2)

Actuellement, le prix de la terre est inabordable pour la production alimentaire. L'accès à la terre pour faire de l'agriculture est barré. Il faut se poser sérieusement la question: « A qui appartient la terre? ». Pour le groupe WERVEL, ce n'est que la façon avec laquelle la terre est utilisée, qui compte. Mais changer les lois concernant la possession de la terre n'est pas une option pour aujourd'hui. Alors faisons-nous donc une politique lisible et claire sur l'aménagement du territoire. Définissons nous la destination (fonction) de chaque territoire.

3)

Ne faisons pas des bornes trop strictes. Espaces naturels et production alimentaire peuvent être intercalés. (synergie). Mais il faut quand même définir les fonctions principales d'un territoire. C'est un premier pas mais ce n'est pas suffisant. Il faut un vrai cadastre des parcelles pour pouvoir contrôler si elles sont utilisées selon leur destination. Actuellement le circuit gris ou noir crée une situation opaque.

Le gouvernement peut s'y mêler en achetant des terres pour la production agricole. Actuellement c'est le contraire, qui se passe. Il achète plutôt pour changer la destination vers le non-agricole. Cette pratique doit s'arrêter.

4)

Il faut commencer cette politique d'achat par le gouvernement dans des zones avec un environnement sensible. Ca oblige les fermiers à pratiquer des méthodes écologiques. Mais l'état ne peut pas tout acheter. Les propriétaires en général doivent se tenir à une nouvelle loi de fermage qui tient compte de la destination des terrains. Ca sera difficile à faire, mais c'est nécessaire.

5)

Alors faire des baux écologiques. Reste toujours le problème des prix. Des nouvelles formes de propriété s'imposent, p.e. l'accès mutuel au foncier dont la petite initiative d'une sorte de GFA « Land in Zicht » est un bon exemple.

L'aspect fiscal peut aussi être déterminant. Taxer lourdement des terres qui ne sont pas exploitées selon leur destination et alléger les taxes si celles-ci le sont.

6)

La nécessité de changer nos habitudes est démontrée par la mesure de « l'empreinte écologique » Pour la consommation, le stockage des déchets etc. Un(e) Flamand(e) utilise 4,9 ha, or seul est 1,8 ha disponible. Le reste il(elle) cherche surtout dans les pays du Sud. En écrasant le milieu et les autres habitants du globe.

Suivent des chiffres sur l'utilisation des terres en la Flandre.

7)

Liste de 7 principes de base pour une production alimentaire en la Flandre.

NB: WERVEL est une association avec 3 salariés (équivalent de 2 plein temps). Les lettres sont l'abréviation de : Groupe de travail pour une agriculture juste et respectueuse. Wervel organise des débats publics, coordonne des initiatives sur l'agriculture durable en Belgique et dans les pays du Sud, et produit des documents surtout avec l'aide des bénévoles. A peu près 1200 personnes sont affiliées et participent à un certain degré d'autofinancement. Leur site (www.wervel.be) est presque totalement en Flamand.

Traduction Sjoerd Wartena 30 Décembre 2006